

Rapport d'activité 2018/2019

Mot des Coprésidents du Conseil de développement

Déjà le quatrième rapport d'activités pour le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg ! Une nouvelle année de travail et d'engagement pour les 110 citoyens volontaires qui le composent, habitants de l'ensemble de la métropole transfrontalière ainsi que de Kehl.

D'indénombrables heures de réunions, en séances plénières, groupes de travail thématiques et comités de coordination, de rencontres avec des experts, des porteurs de projets, des habitants, les services de l'Eurométropole, des élus... pour une production qui se matérialise principalement en avis rendus, cette année sur le bien-être dans l'Eurométropole à l'horizon 2030 et sur le lien social. Et aussi par des contributions à des travaux techniques menés par la collectivité, à des débats publics, à des grands programmes comme le Plan climat, sur notre territoire ainsi qu'au plan régional, transfrontalier et national, dans le cadre des échanges avec le CESER Grand-Est, les instances transfrontalières et la Coordination nationale des conseils de développement... C'est de toute cette activité que rend compte le rapport que vous avez entre les mains.

Suffit-il à répondre à la question « le Conseil de développement, à quoi ça sert » ? En partie seulement. Nous pouvons être collectivement fiers de la qualité de nos travaux mais le plus important, c'est leur impact : en quoi cela change les choses, même modestement ? D'abord, pour nous-mêmes : être membres du Codev nous fait rencontrer d'autres citoyens, en dehors de nos cercles de relations habituels, échanger, confronter les points de vue, apprendre les uns des autres, mieux connaître l'Eurométropole et son action ; cela nous enrichit tous individuellement et nous permet de réinvestir ce que nous y comprenons et apprenons dans nos autres activités, associatives, professionnelles ou de quartier.

Ensuite, pour l'action publique : nos propositions sont destinées aux élus et aux services, pour qu'ils s'en saisissent et les transforment en décisions, comme cela a été le cas pour la création du Comité des usagers du numérique.

Et pour les citoyens du territoire métropolitain enfin : nous leur offrons, en les écoutant et en les associant à certains de nos travaux, une possibilité nouvelle de s'exprimer, de proposer, de contribuer aux sujets qui les touchent.

Nous n'avons pas la prétention de révolutionner les processus de définition des politiques publiques mais nous sommes convaincus que la démocratie participative est un complément indispensable de la démocratie représentative, répondant à une demande des citoyens. Comment le faire toujours mieux, y compris avec celles et ceux qui ne sont pas coutumiers des dispositifs existants ? C'est précisément l'objet de notre saisine de cette année sur le rôle du citoyen dans l'action publique. Rendez-vous dans quelques mois pour avancer ensemble sur le chemin d'une démocratie participative vivante au service du bien commun !

Anne-Marie JEAN et Karl-Friedrich BOPP



Inauguration du Tram Mairie de Kehl Décembre 2018



Une assemblée citoyenne écoutée et bien vivante !

- L'exercice 2018-2019 a vu arriver de **nouveaux visages** au sein du Conseil de développement, à l'occasion d'un renouvellement partiel à mi-mandat et de quelques départs, dont celui de son premier président Bernard Carrière, remplacé par une co-présidence. Le Conseil salue l'apport de ses membres sortants, qui ont grandement contribué à la richesse des rapports humains et à la qualité des travaux, et se réjouit d'avoir pu accueillir de nouveaux citoyens volontaires.
- Le renouvellement partiel des membres au printemps 2018 a également conduit à une relecture et une **évolution de notre cadre de travail** : si les valeurs de la charte de fonctionnement ont été confirmées¹, le règlement intérieur a été amendé en tenant compte de l'expérience acquise en 3 ans et de propositions émises par les nouveaux entrants. Outre de simples mises à jour liées, par exemple, à l'intégration de nouvelles communes dans l'Eurométropole ou au nombre de membres de notre assemblée, nous avons acté la validation collective, par le Comité de coordination, des sujets d'autosaisine. Par ailleurs, les décisions de l'assemblée plénière sont désormais prises à la majorité simple.
- Les **contributions déjà adoptées** ont continué à « vivre » au sein des groupes de travail constitués : ainsi le groupe « Transition énergétique » s'est tourné vers la gestion des déchets et les énergies renouvelables, quand le groupe « Numérique » faisait un zoom sur « les besoins des entreprises en développeurs et profils similaires », avec des préconisations complémentaires remises au Président de l'Eurométropole, et participait au Comité des usagers du numérique, qui devrait traiter de l'inclusion numérique (Feuille de route digitale de l'Eurométropole). Sous la thématique aménagement-urbanisme, un éclairage a été apporté à la révision du PLUi et aux options retenues dans le règlement de publicité intercommunal² : le Conseil souhaite vivement être associé aux évolutions des principaux documents d'urbanisme et que les avis transmis fassent effectivement l'objet d'un suivi.
- L'Eurométropole de Strasbourg a continué d'associer le Conseil aux travaux du **Plan Climat** en octobre 2018 en sollicitant son témoignage au titre des réflexions menées sur la transition énergétique. De même, il a apporté son soutien à la candidature de Strasbourg capitale verte européenne le 24 mai 2019, notamment en participant à la table-ronde intitulée « comment travailler ensemble ? ».
- Le Conseil a, par ailleurs, eu l'occasion de valoriser ses travaux en novembre 2018, en présentant dans le cadre d'un cycle de conférences intitulé « **quel urbanisme pour l'air de nos villes ?** », les constats et préconisations émises sur les thèmes de l'air, de l'urbanisme et de la santé, à travers différentes contributions, notamment celle relative au bien-être.
- Le Conseil a également communiqué au Président de la Région Grand Est une contribution sur son projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (**SRADDET**³), à travers 3 questionnements sur la cohérence entre les objectifs annoncés dans certains domaines et les règles et mesures d'accompagnement, la prospective compte tenu de l'ambition affichée du Schéma (vision stratégique à horizon 2050) et la gouvernance pour répondre au défi de l'égalité des territoires.
- L'Eurométropole a installé, en février 2019, un groupe de travail participatif pour poser une réflexion sur le principe de **gratuité des transports en commun** : le Conseil de développement de l'Eurométropole y a été associé et présent à toutes les réunions (6 membres), aux côtés d'une douzaine d'élus métropolitains : le rapport, produit sur la base d'une documentation, d'échanges d'arguments et d'auditions, devrait permettre d'ouvrir un débat politique fin 2019. Le rôle du Conseil en termes de « représentation » des citoyens s'est également décliné dans la réflexion engagée depuis avril 2019 sur le **Schéma de coopération transfrontalière** de l'Eurométropole : nous avons notamment communiqué à l'ADEUS une synthèse des éléments relatifs au transfrontalier, exprimés dans nos travaux depuis 2015.
- **Les parlementaires** représentant le territoire métropolitain sont régulièrement informés de nos travaux et certains nous ont encouragés à poursuivre nos réflexions : les Coprésidents ont ainsi pu échanger, en compagnie de Marie-Claude Malhomme, Présidente du Conseil de développement de Metz Métropole, avec Guy-Dominique Kennel, Sénateur du Bas-Rhin, sur la contribution élaborée par la Coordination nationale des Conseils de développement à la consultation nationale « grand âge et autonomie ».
- C'est aussi pour mieux se faire entendre, mieux se positionner auprès des acteurs locaux et nationaux que le Conseil a participé activement à diverses manifestations :

¹ Mettre l'humain au centre de ses préoccupations; respecter, dans leur diversité et dans leur expression, l'ensemble des citoyens; faire preuve en permanence d'ouverture et de pragmatisme; garder sa liberté, s'affirmer non partisan et indépendant dans l'exercice de ce mandat.

² <https://www.strasbourg.eu/plan-local-urbanisme-eurometropole-strasbourg>.

³ <https://www.grandest.fr/grandestterritoires/>.



Présentation publique de la candidature Strasbourg Capitale verte européenne Mai 2019



Gratuité des transports en commun Février 2019

Rencontres Karlsruhe-Strasbourg Février 2019



CESER Grand Est - Lauterbourg Mai 2019



Les 12^{èmes} Rencontres des Conseils de développement, en octobre 2018, sous le thème « Pour une démocratie vivante dans tous les territoires » qui ont conclu à l'**Appel de Sète**⁴ (État, Élus locaux, Conseils de développement : ensemble allons plus loin). Le lien Territoires et citoyennetés a été largement questionné à cette occasion : quels sont les apports des Conseils de développement à la construction des politiques publiques et au projet de société ? Quelle est la valeur ajoutée des Conseils de développement sur leurs territoires ? Comment contribuent-ils au développement de nouvelles solidarités entre territoires ?

Le 2 avril 2019, Karl-Friedrich Bopp a été auditionné au CESER-Pôle Relations extérieures, présidé par Bruno Theret, dans le cadre de la saisine du Conseil régional intitulé « **Comment organiser la société civile à l'échelle transfrontalière du Grand Est?** » : outre l'occasion de présenter le fonctionnement et l'action du Conseil de développement, ce temps d'échange enrichissant a permis d'aborder différentes questions : « Comment faire se rencontrer les projets de la société civile et les décisions politiques ? La société civile virtuelle, la démocratie numérique, réalité ou illusion ? »...

Les 5^{èmes} Rencontres des communes de l'Eurométropole, en avril 2019 à Mundolsheim, étaient l'occasion de faire, **auprès de conseillers municipaux des 33 communes** de l'agglomération, un point sur nos 4 premières années de fonctionnement, sur les relations avec l'Eurométropole, mais aussi de partager des enseignements de l'enquête sur le bien-être et d'interroger la place du citoyen et la relation démocratie représentative-démocratie participative, tout en confirmant l'engagement du Conseil. De nombreux conseillers municipaux découvraient le Conseil et ont marqué un fort intérêt pour ses travaux.

Les 20 ans des Conseils de développement ont été dignement fêtés en juin 2019 au **Sénat** où le Président **Gérard Larcher** a pris le temps d'écouter les interrogations des Conseils sur leur avenir. Accompagnés de Pia Imbs, maire de Holtzheim et conseillère métropolitaine qui représentait le président de l'Eurométropole, Anne-Marie Jean, Karl-Friedrich Bopp et Sandrine Delsol ont participé à cette journée d'échanges ; l'expérience du Livre blanc sur la participation citoyenne, co élaboré entre les Conseils de développement et le CESER Grand Est, y a été présentée.

Une assemblée citoyenne impliquée et créative

Le Conseil de développement a eu l'occasion d'explorer de nouveaux champs (thèmes ou modalités de travail) au cours du dernier exercice.

■ **Bien-être-Volume 2 : quelles conclusions tirer de notre enquête citoyenne ?**

Fin 2016, le Président de l'Eurométropole saisissait le Conseil de développement sur le thème du bien-être : les résultats de l'enquête citoyenne menée pour réunir l'expression des habitants ont été restitués début 2018 dans le volume 1 : « Comment ça va ? Les déterminants du bien-être exprimés par les participants. »

A l'automne 2018, les résultats ont été partagés avec les partenaires extérieurs et services compétents sur chacune des thématiques afin de croiser nos regards sur ces sujets, d'enrichir la compréhension et l'interprétation des réponses par leur expertise. Par ailleurs, Mathieu Perona, directeur exécutif de l'Observatoire du Bien-être (CEPREMAP), est venu partager, lors d'une conférence ouverte au public, l'actualité des réflexions sur le bien-être et la mesure de celui-ci.

Le volume 2, adopté lors de la plénière du 28 janvier 2019, présente les « **Préconisations et indicateurs** » et vient finaliser la réponse aux trois questions posées initialement :

- **Quelle est la définition du bien-être pour les habitants de la métropole ?**

Les répondants au questionnaire sont attachés à l'environnement de proximité. Le bien-être est perçu comme un état serein et positif ; incarné par des personnes, des relations entre elles, des valeurs partagées mais aussi un territoire de référence ; et dépendant d'une qualité de vie liée à différents facteurs objectifs comme l'environnement, les déplacements et la santé. Les habitants ont besoin d'information et d'activité, en même temps qu'ils semblent prêts à assumer une responsabilité collective du bien-être de tous.

- **Quelles attentes expriment les habitants en priorité ?**

Les habitants souhaitent : une agglomération organisée à taille humaine ; une urbanisation qualitative avec des modes de déplacements adaptés ; une gouvernance participative et une meilleure coordination des acteurs locaux au service du bien commun.

4 <http://www.conseils-de-developpement.fr/2018/10/15/appel-de-sete/>

Rencontres de Sète Octobre 2018



Rencontres métropolitaines Mundolsheim Avril 2019



20 ans des Conseils de développement Juin 2019



Conférence de Mathieu Perona 17 octobre 2018



- Quels indicateurs sont proposés pour suivre le progrès réalisé ?

Nous proposons une combinaison de 20 indicateurs illustrant les préoccupations exprimées, organisés selon les 3 principales attentes des habitants. Au-delà, le niveau de satisfaction des habitants par rapport à leur bien-être pourrait aussi faire l'objet d'une mesure régulière. Les conclusions complètes sont à retrouver sur la page internet du Conseil de développement.

La restitution n'est pas exhaustive, elle a impliqué des choix qui permettraient de mettre en évidence les éléments saillants et prioritaires que nous avons réunis dans le volume I, mais aussi dans les nombreuses réponses aux questions ouvertes et les échanges que nous avons eus avec les services et acteurs du territoire.

Il appartient désormais aux élus, aux services et aux partenaires locaux de s'approprier cette proposition et de la mettre en œuvre, d'en suivre la réalisation et de transformer ces attentes en actions.

La matière réunie montre la richesse de l'expression citoyenne, la force de proposition existante et la capacité des habitants à contribuer à une réflexion par leur connaissance et leur usage de notre espace de vie. Une vraie invitation à la coconstruction !

■ Une contribution, en autosaisine, sur le thème du lien social

La plénière du 28 janvier 2019 a également validé une autre contribution : « Lien social : quels enjeux et quels leviers sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg ? ».

Ce travail a l'originalité d'être le premier rendu par notre assemblée sur le mode de l'autosaisine. En effet, la question du lien social est apparue de façon récurrente dans plusieurs travaux menés depuis la création en 2015 du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg et c'est en 2016 qu'un groupe de travail s'est formé pour répondre à ces questions.

Cette contribution définit d'abord les contours du lien social sur la base des travaux du sociologue Serge Paugam. Les 4 formes de lien social retenues, ou plutôt de liens sociaux, qui fondent l'intégration sociale de l'individu sont :

- le lien de filiation, entre parents et enfants,
- le lien choisi ou de participation élective, avec des amis, des voisins, son conjoint... avec qui nous tissons volontairement des liens,
- le lien au travail ou de participation organique,
- le lien de citoyenneté qui repose sur le principe de l'appartenance à une nation, une cité...

Pour chacun de ces liens, la combinaison « protection » et « reconnaissance » est nécessaire. Le lien social s'attache donc aux relations entre un individu et les autres membres de la société, à ne pas confondre avec les inégalités sociales, la mixité sociale ou l'assistance sociale ; les enjeux identifiés y sont économiques, démocratiques et de santé.

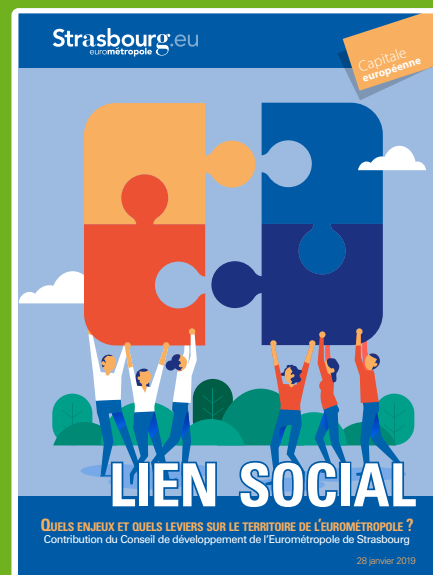
À partir de constats et de résultats d'études, nous avons identifié quelques caractéristiques locales afin de proposer des préconisations concrètes, principalement autour du lien choisi et du lien de citoyenneté, complétés par le lien au travail. Les conclusions complètes sont disponibles sur la page <https://www.strasbourg.eu/conseil-developpement>.

Pour conclure, nous nous sommes interrogés sur l'importance du lien social pour générer du bien-être. Il y contribue peut-être plus que le pouvoir d'achat. Mais surtout, il est l'affaire de tous ! Chaque acteur du territoire est concerné et responsable de la qualité et de la solidité de ce lien. Du fait de ses multiples enjeux, **le lien social se situe au cœur de nombreuses politiques publiques.**

Après la présentation au Président de l'Eurométropole et à la conférence des maires, 4 rencontres ont été organisées pour présenter nos réflexions au grand public : le 16 mai à Lingolsheim, le 27 mai à Vendenheim, le 7 juin à Plobsheim et enfin le 13 juin à Strasbourg. Ces événements, organisés par le Conseil lui-même à travers tout le territoire, ont cependant mobilisé très peu de participants, sans doute en raison d'un manque de communication. Nous ne pouvons croire que ce sujet, qui semble pourtant central au vu de ses enjeux et de ses liens avec les politiques publiques, n'intéresse pas les citoyens. En complément, une table ronde (destinée aux professionnels) a été organisée le 19 septembre 2019 à 14h30 à Strasbourg (INET).

■ Une contribution au Grand Débat National

Nous avons décidé de participer au Grand Débat National, initié par le Président de la République, en organisant deux **espaces et temps d'expression ouverts au public**, de citoyens à citoyens, les 16 et 26 février 2019, à Strasbourg et Ostwald. Le but était de débattre et de formuler des propositions concrètes : objectif largement atteint ! Quatre ateliers étaient proposés sur les thèmes identifiés par les organisateurs du Grand Débat National : transition énergétique, démocratie et citoyenneté, fiscalité et organisation de l'État.



Grand Débat National



Plus de 140 personnes ont ainsi pu s'exprimer, échanger et faire part de propositions concrètes qui concernent par exemple l'engagement, la responsabilité citoyenne, la transparence de la vie publique, la qualité du service public ou encore la réforme de la fiscalité. Cette contribution a ensuite été transmise au gouvernement et partagée avec les participants.

■ Citoyens métropolitains : comment participer davantage ?

La nouvelle saisine présentée début 2019 par le Président de l'Eurométropole est dans l'air du temps puisqu'elle nous interroge sur la participation citoyenne : « L'Eurométropole, un bien commun transfrontalier : **quel rôle pour le citoyen dans l'action publique ?** ». Nous devons élaborer une série d'actions concrètes, priorisées, pouvant être mises en œuvre dès 2020, visant à mieux identifier le rôle et la place à donner aux habitants, citoyens métropolitains, dans la construction de la métropole transfrontalière de demain.

Pour tenir ce délai assez court, nous avons choisi de nous faire accompagner par un prestataire extérieur, ExtraCité. Entre mai et octobre 2019, trois réunions plénières sont organisées et animées par le prestataire, visant à favoriser la contribution active de chacun et l'expression d'une vision collective intégrant la dimension transfrontalière.

L'Atelier #1 a réuni les membres de notre assemblée autour de défis identifiés à partir de la bibliographie. 4 défis ont ainsi été retenus comme prioritaires pour faciliter :

- une mobilisation efficace,
- une reconnaissance/valorisation de l'expertise citoyenne,
- un sentiment de citoyenneté métropolitaine,
- une participation transfrontalière.

L'Atelier #2 était ouvert également à des personnes extérieures. Cette démarche d'ouverture nous a semblé importante pour donner la parole à d'autres profils d'habitants de la métropole, complémentaires des membres du Conseil et non encore impliqués dans des dispositifs de participation citoyenne. Après avoir défini plus précisément les contours de chaque défi, les participants ont produit et développé des idées, avec l'aide des animateurs.

L'Atelier #3 a lieu le 10 octobre et doit permettre de proposer des préconisations concrètes pour répondre à ces 4 défis. Cet atelier est également ouvert aux participants de l'Atelier #2 intéressés à poursuivre le travail avec nous. La contribution sera délivrée pour fin 2019.

Comme pour chacun de nos travaux, le but est plus que jamais que les acteurs concernés s'en emparent, s'approprient et suivent nos préconisations. Comme l'air du temps le montre, les discours ne suffisent plus : les citoyens attendent maintenant du concret pour une participation citoyenne plus importante et plus efficace sur notre territoire. La coconstruction s'impose ! Il faut maintenant l'organiser pour qu'elle soit utile et efficace pour tous les acteurs.



Les autres activités...

■ Quand la participation citoyenne gagne l'intercommunalité !

Le 6 novembre 2018, à l'occasion de la réunion des Présidents d'intercommunalité à Wangenbourg-Engenthal et à l'invitation de l'Association des Maires du Bas-Rhin, le Conseil a présenté ses activités aux élus également concernés par la création d'un conseil de développement : si certains venaient d'être créés, d'autres sont encore en projet. Autant de partenaires potentiels pour réfléchir ensemble à des sujets communs.

- Deux conseils de développement sont reconnus par la loi comme ayant une vocation transfrontalière : ceux des agglomérations de Lille et de Strasbourg. En allant dans le Nord, le groupe de travail « **Transfrontalier** », installé depuis juin 2018, a pu échanger sur l'expérience lilloise, partagée avec les homologues belges. Des sujets concrets de réflexion commune, des méthodes originales de mobilisation, un respect mutuel sont quelques-uns des principes de réussite au sein du **Forum de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai**, instance de démocratie participative supra-territoriale.

Ateliers de la saisine 2019



Forum de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai Novembre 2018



Notre groupe de travail a également interpellé Roland Ries, Président de l'Eurodistrict, sur le renforcement de l'institution transfrontalière par la participation citoyenne, en manifestant son intérêt pour contribuer aux travaux qui seront engagés. Par ailleurs, une délégation s'est rendue à Achern (Allemagne) le 21 juin pour assister à une séance du Conseil de l'**Eurodistrict Strasbourg-Ortenau**, qui a donné le feu vert à des initiatives transfrontalières comme la construction d'une voie express pour vélos entre Strasbourg et Offenburg.

- À l'invitation de l'ADEUS, nous avons participé à son **voyage d'étude 2019 aux Pays-Bas**, consacré aux mobilités et éco-quartiers avec des visites à Utrecht, Amsterdam et Rotterdam présentant des expériences variées et abouties comme l'éco-quartier GWL Terrein à Amsterdam, un modèle en matière de mobilité douce et d'accessibilité sociale, dans une ville qui favorise le vélo et la marche, ou encore Rotterdam qui cherche à réintroduire la mixité fonctionnelle (logements, activités...) dans son centre-ville.
- **Des stagiaires à l'école de la citoyenneté** : qu'ils aient travaillé sur le bien-être, la coopération transfrontalière, la gratuité des transports en commun ou la participation citoyenne, chaque stagiaire accueilli-e au cours des derniers mois a fourni un travail de recherche et d'analyse apportant une réelle valeur ajoutée aux sujets intéressant le Conseil : un grand merci pour leur investissement, leur ouverture d'esprit, la curiosité dont ils ont fait preuve.



Les stagiaires de gauche à droite :
Corentin Seguin, Marius Soyer, Pauline Courteille
Valérian Rabot, Nikhil Kumar et Nicolas Maennel

Presse et Communication

- Une **Newsletter** mensuelle à retrouver en ligne, avec une nouvelle rubrique « l'écho des membres », permettant de partager des découvertes, expériences ou sujets vus, entendus, lus... et qui peuvent intéresser les membres et être utiles à nos travaux.
- Un **relais dans la presse** :

Communiqués de presse-articles : conférence de Mathieu Perona, 4 soirées ouvertes au public sur le lien social, Grand Débat National, Visite Lauterbourg-DNA juin 2019, nouvelle co-présidence du Conseil.

20 ans des Conseils de développement : 25 juin 2019 - les conseils de développement appellent à réussir la transition démocratique dans les intercommunalités (la Banque des Territoires - Localtis).

Conférence de presse bien-être I : 19 octobre 2018 - interview d'Axelle Strehle sur Radio Judaïca.

Perspectives 2019-2020

- Finalisation de l'ensemble des travaux engagés sous cette mandature
- Bilan du fonctionnement et des contributions, rédaction de propositions pour la prochaine assemblée
- Renouvellement de l'assemblée au printemps 2020
- Proposition de mise en relation des conseils de développement du Bas-Rhin
- Suivi des préconisations émises depuis 2015, notamment les indicateurs sur le bien-être dans l'agglomération

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

1 parc de l'Etoile – 67070 STRASBOURG CEDEX

www.strasbourg.eu/conseil-developpement

Contacts :

Présidence - 03 68 98 99 91

Direction de projet - 03 68 98 51 61 - sandrine.delsol@strasbourg.eu



Gare d'Amsterdam

Juin 2019



Marché couvert de Rotterdam

